

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE DIJON

\*\*\*\*\*

Commission Locale de l'Eau du Bassin de la Vouge

Secrétariat technique et administratif  
Syndicat du Bassin versant de la Vouge  
25 avenue de la gare  
21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Date de la convocation : 6 janvier 2014

Délibération n°2014-01

**Objet : Approbation du SAGE de la Vouge révisé (PAGD, Règlement, Atlas Cartographique et Rapport Environnemental)**

Le vingt trois janvier deux mil quatorze à quatorze heures trente, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie conformément à la loi, à la salle Henri Berger de Marsannay la Côte, sous la présidence de Monsieur VACHET Maurice, Président.

Nombres de délégués : 40

Présents : 27

Exprimés : 32

↳ du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale :

Madame Catherine LANTERNE (Izeure)  
Emmanuelle COINT (EPTB Saône Doubs)

Messieurs Daniel SAUVAIN (Echigey)  
Guy CASSIERE (Saint Bernard)  
Gilles CARRE (Couchey)  
Hubert POULLOT (Saint Philibert)  
Rémy MARPEAUX (Magny les Aubigny)  
Pierre MENU (SIE de Brazey en Plaine)  
Yves GELIN (Syndicat du bassin versant de la Vouge)  
Jean Claude ROBERT (Communauté de communes de Gevrey-Chambertin)  
André DALLER (Communauté de communes du Sud Dijonnais)  
Michel BEAUNEE (SIE de la Région de Seurre)  
Maurice CHEVALLIER (SIE de Vosne-Romanée)  
Maurice VACHET (Syndicat du bassin versant de la Vouge)

↳ du collège des représentants des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations :

Messieurs Damien BAUMONT (Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or)  
Denis BERTHAUT (Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or)  
Georges GRENIER (CCI de Dijon)  
Benoît COLLARDOT (Syndicat des Irrigants de Côte d'Or)  
Julien FAVIER (UNICEM Bourgogne – Franche Comté)  
Christophe ALLEXANT (ASA de Saulon la Chapelle)  
Noël CHAFFONGEAND (CLAPEN de Côte d'Or)  
Jacques POUETTE (UFC de Côte d'Or)

↳ du collège des représentants de l'Etat et des Etablissements Publics :

Madame Paul Andrée RUBOT (DDT de Côte d'Or)  
Messieurs Marc PHILIPPE (DREAL Bourgogne)  
Olivier NADOBNY (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse)  
Gilles MARACHE (ONEMA)  
Stéphane LAHAYE (Base aérienne 102)

↳ Etaient excusés :

Messieurs Max CHARLES (Gilly les Cîteaux)  
Alain DUBOIS (Thorey en Plaine) – Mandat à M. VACHET  
Roger GANEE (Conseil Général de Côte d'Or) - Mandat à M. ROBERT  
Jean-Louis AUBERTIN (Communauté de Communes de la Plaine)  
Frère Michel (Abbaye de Cîteaux) – Mandat à M. GELIN  
Sébastien MEUNIER (SNCF)  
Monsieur le Préfet de Bourgogne, Préfet de Côte d'Or - Mandat à la DREAL Bourgogne  
Madame la Directrice des Voies Navigables de France – Mandat à la DDT  
Madame la Directrice de l'ARS de Bourgogne

↳ Etaient absents :

Messieurs Denis THOMAS (Conseil Général de Côte d'Or)  
Stéphane WOYNAROSKI (Conseil Régional de Bourgogne)  
Eric GRUER (FDPPMA de la Côte d'Or)  
Rudy VADUREL (Véolia)

\*\*\*\*\*

Le Président constate que le quorum des deux tiers des membres présents ou représentés est atteint et permet de procéder au vote d'approbation du SAGE de la Vouge révisé.

Le Président rappelle que suite à l'approbation en première lecture du projet de SAGE de la Vouge, par la CLE du 11 décembre 2012, les textes prévoient qu'il soit soumis à consultation publique puis enquête publique. A la suite de ces étapes, la CLE peut, si elle le souhaite, intégrer des modifications aux divers documents, avant sa validation définitive.

Le Président explique que la consultation publique s'est déroulée entre le 14 décembre 2012 et le 15 avril 2013 et l'enquête publique entre le 16 septembre et le 19 octobre 2013. A l'issue de cette dernière, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec deux réserves et quatre recommandations.

Une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 5 décembre 2013 afin d'échanger et de valider les modifications à apporter au projet de SAGE de la Vouge.

Le Président rappelle que tous les éléments constitutifs du SAGE de la Vouge révisé, prenant en compte les modifications actées par le Comité de Pilotage, ont été transmis avec la convocation à cette réunion. Il explique qu'une déclaration accompagnera le projet de SAGE révisé (PAGD, Règlement, Atlas Cartographique, Rapport Environnemental) au moment de la transmission à M. le Préfet.

Après avoir entendu l'exposé du Président et suite à un large débat, la CLE de la Vouge décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER, les documents du SAGE de la Vouge révisé (PAGD, Règlement, Atlas Cartographique, Rapport Environnemental) présentés par le Président,
- DE SOLLICITER, Monsieur le Préfet, de la prise d'un arrêté de mise en application du SAGE de la Vouge en lieu et place du précédent approuvé par un arrêté du 3 août 2005,
- D'AUTORISER, le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du deuxième SAGE de la Vouge.

Fait et délibéré les Jour,  
Mois et An ci dessus,

Pour copie conforme,

